

# Info-Familles

## Spécial COVID-19



Nous vivons présentement une période exceptionnelle qui nous amène à se serrer les coudes et à innover dans nos pratiques afin de respecter les consignes ministérielles, tout en assurant une qualité de vie à nos résidents.

Depuis notre dernière communication, nous travaillons activement à adapter nos milieux, entre autres à l'égard de la distanciation sociale.

Encore une fois notre personnel et l'équipe médicale sont au rendez-vous au quotidien, attentionnés et très engagés, afin d'offrir des soins et services de qualité à vos

proches. Nous disposons du matériel nécessaire pour offrir des soins sécuritaires et de qualité à l'ensemble de nos résidents. Nous sommes en communication constantes avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et appliquons les directives.

Malgré tout, je suis conscient de certaines inquiétudes et questionnements qu'engendre la situation actuelle. Vous trouverez dans ce bulletin des réponses aux principales préoccupations et questionnements que vous avez soulevés lors des dernières semaines.

Je vous remercie de votre collaboration en cette période d'incertitudes. De l'information importante en lien avec le Covid-19 se retrouve sur le site : [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus). Je vous tiendrai informé de l'évolution de la situation par le biais d'Info-Familles / Spécial COVID-19.

*Olivier Dion*  
*Directeur adjoint DSAPA – Volet hébergement*

### **Mon parent était autonome avant la quarantaine, serais-je avisé si sa condition change?**

Oui. Soyez assurés que tout changement de condition chez un résident sera communiqué à ses proches.

### **On m'appelle pour m'aviser que mon proche hébergé va moins bien, mais qu'il n'est pas en fin de vie, comment pourrais-je avoir de ses nouvelles?**

L'infirmière prendra contact avec vous et restera la personne à contacter si vous avez des questions.

### **Quelles mesures sont mises en place afin de limiter la solitude auprès des résidents pendant la quarantaine? Plus particulièrement, ceux qui reçoivent de la visite régulièrement?**

Le personnel est présent sur les unités et circule régulièrement dans les chambres.

Des activités sont organisées par nos techniciens en loisirs et le personnel de soins, tout en s'assurant que la consigne de distanciation est respectée.

Nous invitons les résidents et leurs familles à garder contact par le biais d'appels téléphoniques.

Nous travaillons actuellement à nous procurer des tablettes dans l'ensemble de nos CHSLD afin de faciliter les communications vidéo.

### **Comment seront organisées les communications avec les tablettes et les cellulaires? Comment procéder pour un appel vidéo avec mon proche hébergé? Comment procéder s'il est moins habileté à l'utilisation de ces méthodes de communication?**

Les intervenants accompagneront les résidents lors des communications. Plus de détails vous seront communiqués lorsque la procédure sera établie.

### **Est-ce que mon parent peut prendre son repas dans sa chambre s'il le souhaite? Comment assurez-vous le respect de la consigne de distanciation sociale (2 mètres) dans la salle à manger?**

Oui. En fait il s'agit même d'une recommandation du ministère en cette période de pandémie, pour les résidents qui sont aptes à s'alimenter seuls.

Lors des périodes de repas, nous regroupons les résidents qui ont besoin d'aide à l'alimentation et les installons à distance les uns des autres tel que demandé par le ministère. Nous avons diminué la capacité des salles à manger de 50 %. Les résidents qui mangeaient habituellement à leur chambre continuent à le faire. Plusieurs résidents sont aussi installés à l'entrée de leur chambre avec les tables sur roulette afin de prendre leur repas tout en socialisant avec leurs voisins de chambre. Cette façon de faire facilite la surveillance des temps de repas par le personnel.

### **Comment sera respectée la consigne de distanciation sociale lors des loisirs?**

De la même façon qu'elle est faite lors des repas. Des activités individuelles sont offertes aux résidents qui le souhaitent et des activités de groupe sont adaptées de façon à respecter le 2 mètres entre les personnes. Les pratiques d'hygiène des mains sont faites régulièrement, de même que le nettoyage et la désinfection des surfaces avec lesquelles nous avons des contacts fréquents.

Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes;

- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon;
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :
  - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre coude afin de réduire la propagation des germes.
  - Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique;
- Évitez de vous toucher le visage (bouche, nez, yeux);
- Gardez une distance de 2 mètres entre les personnes;
- Évitez tout contact avec des personnes revenant de voyage. Demandez-leur s'ils ont des symptômes.

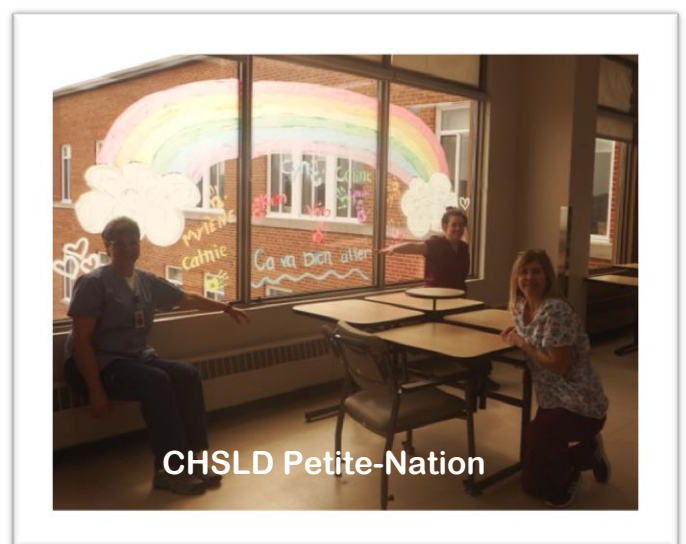


## Vous avez des inquiétudes ou des symptômes?

Vous avez des symptômes de toux OU de fièvre OU de difficultés respiratoires? Contactez, le : **1 819-644-4545**. Une clinique de dépistage est maintenant ouverte **sur rendez-vous seulement!** En composant ce numéro, les intervenants vous évalueront et pourront vous donner un rendez-vous au besoin.

## Besoin de soutien?

Des organismes communautaires sont disponibles pour les proches-aidants. N'hésitez pas à communiquer avec Appui Outaouais : **Info-aidant: 1-855-852-7784** ou à vous référer à leur site internet : <https://www.lappui.org/>







CHSLD Vallée-de-la-Lièvre



CHSLD Père Guinard



CHSLD La Pietà



CHSLD des Collines



CHSLD La Pietà

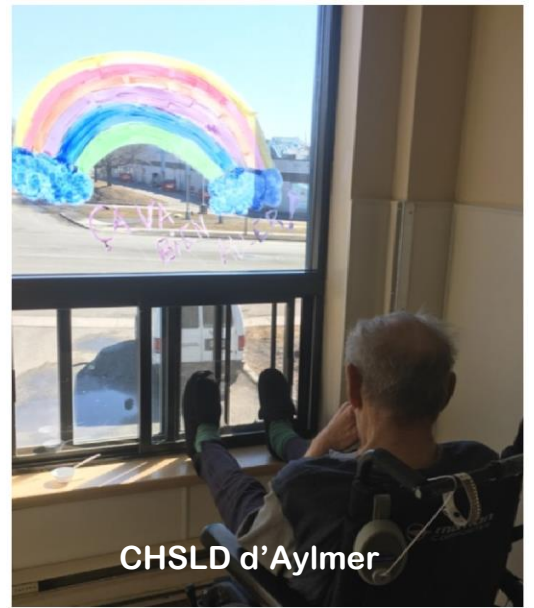


CHSLD des Collines





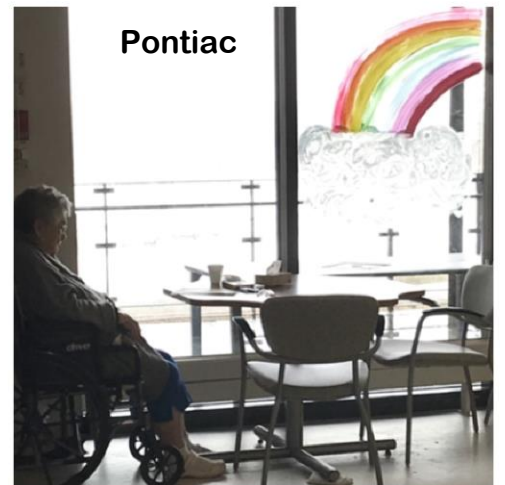
CHSLD Ernest-Brisson



CHSLD d'Aylmer



CHSLD Père Guinard



Pontiac



Secteur La Pietà



CHSLD Lionel-Émond